



Introduction

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2019 relatifs aux modalités de formation des Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection, les personnes souhaitant renouveler leur formation PCR doivent fournir à l'organisme de formation PCR un descriptif d'activités.

Les informations recueillies à partir de ce document sont nécessaires à l'instruction de votre demande. Elles sont enregistrées et transmises au service de CERAP en charge de son traitement. Ces informations permettent d'assurer un suivi optimal de votre demande par nos services.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité des données personnelles qui vous concernent. Pour exercer vos droits, vous devez adresser votre demande à l'adresse postale suivante : CERAP, 50 rue des Vindits, Parc d'activité des Fourches, 50130 Cherbourg-en-Cotentin ou à l'adresse de courrier électronique suivante : dpo@cerap.fr

Je, soussigné certifie exactes les informations communiquées dans ce support.

Fait à, le

Signature :

1. Présentation du Conseiller en radioprotection

NOM	
Prénoms	
Adresse mail	
Tél	

Date de votre désignation en tant que Conseiller en radioprotection :

- Par votre employeur :
- Par votre responsable de l'activité nucléaire :

Certificat de formation PCR (merci de nous joindre une copie de votre certificat)

Niveau	
Secteur(s)	
Options (pour le niveau 2)	
Organisme de formation ayant délivré le certificat	
Date de délivrance	
Date de fin de validité	

2 Présentation de l'établissement et des sources de rayonnements détenues et utilisées

Décrivez succinctement les activités réalisées par votre établissement :

Nombre de travailleurs utilisant les sources de RI :
Nombre de travailleurs classés :

Décrivez succinctement les différentes sources de RI présentes dans votre établissement, et les activités faisant appel à ces sources :

☐ Sources Scellées :

Radionucléides :	Activité(s) (Bq) :
Utilisations :	



FORMATION DE RENOUVELLEMENT DESRIPTIF D'ACTIVITES DE LA PCR

☐ Caractéristiques du/des générateur(s) X :

Utilisations :

☐ Caractéristiques du/des accélérateur(s) de particules :

Utilisations :

☐ Sources Non scellées :

- Radionucléide(s) et activité(s) détenue(s) :

Radionucléides :

Activité(s) (Bq) :

Utilisations :

Dans le cas où vous travaillez dans un établissement ne détenant pas de sources de rayonnements ionisants, mais dont le personnel est exposé du fait d'activités conduites dans d'autres entreprises (maintenance, dépannage, sous-traitance...), veuillez décrire ci-dessous ces activités et les conditions d'exposition des travailleurs :

3 Présentation des actions réalisées dans vos fonctions de PCR

Dans le cadre de vos missions ou en tant qu'appui à l'employeur et ou au responsable de l'activité nucléaire, cochez les actions que vous réalisez en les détaillant.

☐ Réalisation d'une évaluation des risques – critères retenus :

☐ Définition et délimitation des zones délimitées

☐ Réalisation de l'évaluation individuelle de l'exposition

☐ Définition des contraintes de dose des travailleurs

☐ Définition, mise en place et suivi de la dosimétrie – nature du suivi, moyens retenus :

- ☐ Mise en place d'équipements de protection collective :
- ☐ Mise en place d'équipements de protection individuelle :
- ☐ Établissement et réalisation des programmes de vérifications de radioprotection
Êtes-vous concerné par les vérifications initiales VI ? **Oui** **Non**
Les renouvellements de VI ? **Oui** **Non**
- ☐ Mise en œuvre de mesures particulières en cas d'intervention d'une entreprise extérieure – lesquels ?
- ☐ Les mesures de gestion des éventuelles situations radiologiques dégradées rencontrées
- ☐ Échanges menés avec les interlocuteurs institutionnels en interne
- ☐ Échanges menés avec les interlocuteurs institutionnels en externe
- ☐ Le cas échéant, participation à des réseaux de PCR ou des congrès / colloques professionnels de radioprotection
- ☐ Le cas échéant les mesures de radioprotection associées à la gestion des déchets et effluents contaminés par des substances radioactives

4 Actions de formation et information

Nombre de personnes concernées par an :		
<u>Informations</u> :	Nature :	
	Forme :	
<u>Formations</u> :	Nombre de formations réalisées (par an) :	
	Objectifs :	

5 Quelles sont vos attentes pour cette formation ?